

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

**Date de convocation** : 14 avril 2023

**Présents** : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, VERDON Gérard

**Pouvoir** : AIME Louise à AIME Anne

**Excusés** : CHAUDREL Maurice, COLAS Isabelle et JOLLY Nicolas

**Secrétaire de séance** : AIME Anne

---

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Convention n° 2022.ECL.0523 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage – rue du Bois Lambert
2. Interdiction de stationner chemin de la Grille
3. Mise à jour du tableau des effectifs suite à trois avancements de grade
4. Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph sous contrat d'association
5. Subventions communales
6. Validation du contrat de marais de Nalliers, Mouzeuil-Saint-Martin, Le Langon, Saint Gemme-la-Plaine
7. Vente du logement situé 5 rue Jules Ferry

### **ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2023.

### **SYDEV - CONVENTION N° 2022.ECL.0523 RELATIVE AUX MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES D'UNE OPERATION D'ECLAIRAGE – RUE DU BOIS LAMBERT**

Monsieur le Maire donne connaissance de la convention avec le Sydev portant sur de la création d'éclairage public rue du Bois Lambert.